

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe Familles

Avec cette résolution, c'est un appel à changer de regard concernant les quartiers sensibles dénommés ensuite prioritaires, et à en découvrir les richesses. L'approche proposée pour ce faire semble pertinente : s'appuyer sur une réalité sociologique, sur les habitants et les familles plutôt que sur des peurs.

La résolution foisonne d'initiatives : des associations qui accompagnent les jeunes vers la réussite, des collectifs d'habitants qui recréent du lien, des entrepreneurs qui transforment les idées en projets concrets. D'autres propositions y existent également, auprès des enfants, des familles ou pour soutenir les mères souvent seules à porter la vie du foyer. On y cultive la solidarité, la mixité, la créativité.

Changer de regard, c'est reconnaître que ces quartiers ne sont pas « à part », « en dehors » ou encore aux marges de la République. C'est refuser les raccourcis, les stigmatisations, et rappeler que la République ne se fragmente pas. L'article 1er de notre Constitution est clair : « La France est une République indivisible ». Cette indivisibilité n'est pas un slogan, c'est une responsabilité collective.

Faire vivre cet article, c'est investir dans l'égalité réelle, l'accès de tous à l'emploi, soutenir les initiatives locales, faire confiance aux habitants. Les quartiers urbains populaires ne sont pas un problème à résoudre, mais une richesse à révéler. La République est plus forte quand elle embrasse toutes ses diversités, sans jamais renoncer à son unité.

Le groupe Familles aurait certes préféré que cette résolution suive un cheminement plus classique en commission mais le résultat est là et c'est tout ce qui compte. Oui ! Que vivent les quartiers urbains populaires !

Le groupe Familles a adopté la résolution.